

# URGENCES PATRIMOINE



URGENCES PATRIMOINE  
Sauver pour transmettre



*Matton*



## À PROPOS DE NOUS

Fondée en 2014 par Alexandra Sobczak-Romanski, Urgences Patrimoine est une association qui a pour vocation de sauvegarder le patrimoine des territoires, essentiellement lorsqu'il n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques.

La principale mission d'Urgences Patrimoine est de lutter contre les démolitions des témoins de notre mémoire collective.

Les projets de démolition étant de plus en plus nombreux, nous sommes contraints de multiplier les recours en justice. Sans ces actions, ce serait plus d'une cinquantaine d'édifices qui aurait disparu, ou qui aurait subi de nombreuses mutilations.

Pour tout le monde, la sauvegarde du patrimoine, c'est avant tout restaurer les édifices. Mais avant de les restaurer afin de les transmettre aux générations futures, il faut les sauver de la démolition.

**« ON POURRA TOUJOURS SOIGNER UN BLESSÉ, ON NE POURRA, HÉLAS, JAMAIS SOIGNER UN MORT. »**

ONG résolument citoyenne et apolitique, nous mettons tout en œuvre pour offrir un avenir au patrimoine quel qu'il soit, et pas seulement lorsqu'il est classé ou médiatique, car il n'y a pas de grand ou de petit patrimoine, il y a LE patrimoine. Ce patrimoine commun est, ne l'oublions pas, l'ADN de notre pays. C'est la raison pour laquelle, nous ne nous limitons pas à la sauvegarde du patrimoine bâti. Paysages, savoir-faire, traditions, sont autant de patrimoines à défendre et à valoriser.

# UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

La réhabilitation des bâtiments existants, soutenue par des initiatives comme celles d'Urgences Patrimoine, offre une solution efficace pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, souvent inférieures à celles générées par la démolition et la reconstruction.

Cette démarche permet de préserver les matériaux et les structures existantes, diminuant ainsi la demande en nouvelles matières premières, et l'énergie nécessaire à leur production.

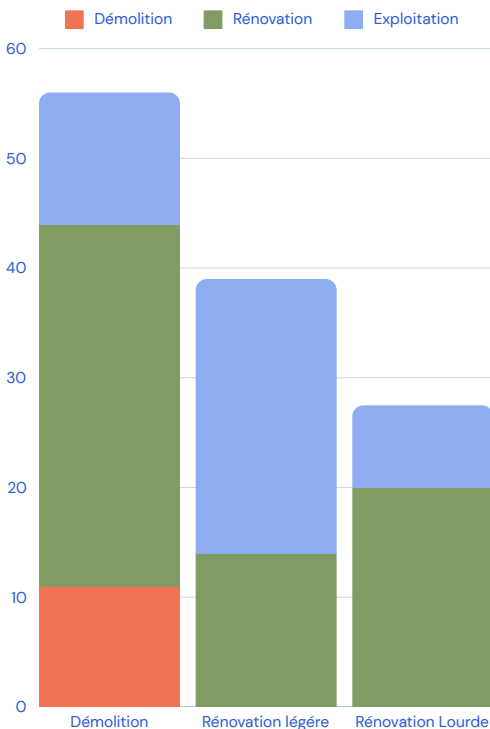
En réduisant les déchets de construction, la réhabilitation minimise l'impact environnemental, tout en conservant des éléments architecturaux et patrimoniaux précieux, conformément aux objectifs d'Urgences Patrimoine.

Sur le plan social et économique, elle est souvent plus abordable, maintient des loyers accessibles, et limite les perturbations pour les occupants, contribuant ainsi à éviter la gentrification.

En somme, la réhabilitation des bâtiments, promue par Urgences Patrimoine, représente une approche durable et bénéfique, à la fois écologiquement, économiquement et socialement.

## Restaurer plutôt que démolir : une promesse durable

La réhabilitation d'un bâtiment existant tend à émettre moins de gaz à effet de serre (GES) que la démolition/reconstruction. Les travaux de restructuration émettent initialement moins de GES, et cette différence peut se maintenir pendant plusieurs décennies, surtout si le bâtiment réhabilité bénéficie d'améliorations énergétiques significatives, comme une meilleure isolation, ou un raccordement à un réseau de chaleur urbain à fort taux d'énergies renouvelables.



(ci dessus) Emission de GES "Démolition, rénovation et exploitation" sur 20 ans en dizaine de milliers de tonnes

La réhabilitation permet de conserver les matériaux et les structures existantes, réduisant ainsi la demande en nouvelles matières premières et l'énergie nécessaire pour les produire et les transporter. Cela contribue à diminuer l'empreinte carbone globale du projet.

La démolition génère une quantité importante de déchets de construction et de démolition, qui doivent être traités et éliminés. La réhabilitation, en revanche, produit moins de déchets, ce qui est bénéfique pour l'environnement.



## **SAINT-ANDRÉ-DE - SANGONIS**

Le presbytère de XVIIIème siècle doit être rasé (alors que réhabilitable ) pour permettre la construction d'une médiathèque au coeur du village.

La réhabilitation permet de préserver des éléments architecturaux et patrimoniaux importants, ce qui peut être un facteur décisif dans certains projets. La démolition de bâtiments historiques ou remarquables, est souvent contestée pour ces raisons.

**Dans cette optique, Urgences Patrimoine ne s'oppose pas aux projets de réhabilitations changeant la destination des bâtiments.**

## **SOUTENIR LE PATRIMOINE ET SON ADAPTABILITÉ**

Contrairement aux idées reçues, la sauvegarde du patrimoine ne signifie pas nécessairement préserver les bâtiments dans leur usage d'origine.

En tant qu'association moderne et consciente des réalités actuelles, nous comprenons les besoins sociaux et économiques des communes. Nous ne nous opposons donc pas aux ventes pour réhabilitation, ou à la réutilisation des bâtiments patrimoniaux,

Bien au contraire, nous savons que pour garantir la pérennité et l'utilité du patrimoine, il est essentiel de l'adapter aux besoins contemporains.

Seuls comptent pour nous sa sauvegarde et son ancrage dans son territoire, afin de préserver l'unité architecturale d'un espace, ce qui favorise le tourisme, ô combien important pour l'économie française.

# ADAPTER POUR PÉRÉNNISER

Le changement de destination des bâtiments, comme la transformation d'une église en bibliothèque par exemple, est une pratique qui permet de maintenir l'unité architecturale tout en adaptant les structures existantes aux besoins contemporains.

Cette pratique permet d'attribuer une nouvelle fonction à des bâtiments qui ne sont plus utilisés pour leur usage d'origine. Par exemple, l'église désacralisée Sainte-Rita dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris (sauvée de la démolition en partie par Urgences Patrimoine) trouve une nouvelle vie en tant que salle d'escalade, répondant ainsi aux besoins culturels et éducatifs de la communauté.



## CHÂTEAU DU DUC D'ÉPERNON

Le travail de sauvetage du Château du Duc d'Épernon s'inscrit pleinement dans la mission de préservation du Patrimoine local que porte très à coeur Histoire & Patrimoine, partenaire d'Urgences Patrimoine.



### Sauvegarder

Sauver un édifice emblématique d'une démolition engendrant un lourd tribut écologique et patrimonial.



### Réaffecter

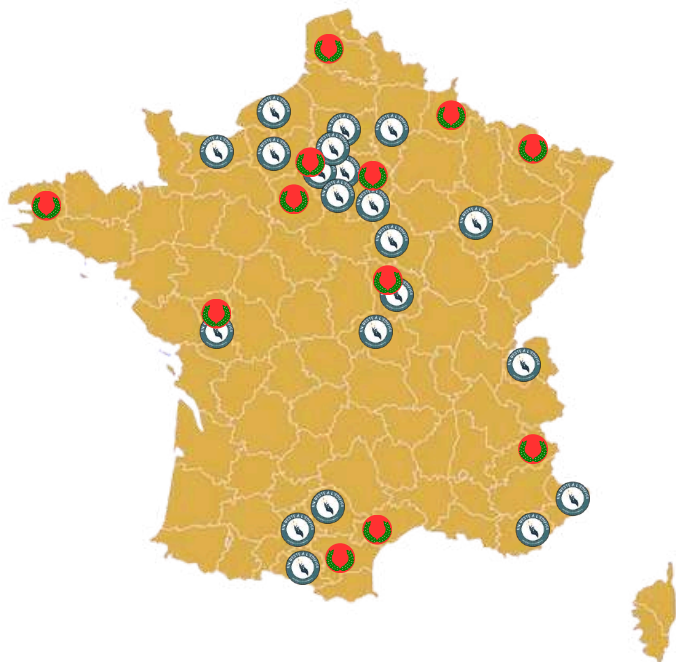
Proposer une réhabilitation en rapport avec les besoins actuels pour que l'édifice retrouve une utilité pour les habitants d'un territoire.



### Pérenniser

Le bâtiment est définitivement sauvé car il a retrouvé un usage tout en permettant de sauvegarder l'unité architecturale du lieu où il est implanté.

# CARTE DE FRANCE DE NOS ACTIONS



25 patrimoines bâtis ou paysagers sauvés

35 oeuvres non classées restaurées dans le  
cadre d'Un Geste à l'édifice

**Grâce à nos actions menées, tous ces patrimoines  
ont été sauvés de la démolition, de la défiguration,  
ou de l'abandon.**

**Actions que nous avons menées seuls, ou en  
collaboration avec des collectifs locaux qui nous  
ont appelés à l'aide. Car c'est bien connu :  
"Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin"**



# UN GESTE À L'ÉDIFICE

Si Urgences Patrimoine a fait de la lutte contre les démolitions sa principale mission, nous avons à cœur de **sauver de l'abandon des œuvres ou des petits témoins oubliés du patrimoine**, grâce à un dispositif que nous avons appelé « Un Geste à l'édifice ».

Ce dispositif permet à des communes qui n'ont pas les budgets nécessaires, de sauver tout de même leurs œuvres, grâce à l'intervention bénévole d'artisans ou d'artisans d'art, dans le cadre du mécénat de compétences.

Ce dispositif est parfois montré du doigt et vertement critiqué par certains artisans, qui voient là une concurrence déloyale. Pourtant il n'en est rien, puisque les œuvres pour lesquelles nous nous mobilisons ne bénéficient d'aucun budget pour leur restauration, et seraient donc condamnées.

Depuis sa création, un Geste à l'édifice a fait économiser près de **150 000 euros aux collectivités**.

**« Un Geste à l'Édifice », c'est un peu la « Sécurité Sociale » du patrimoine, et nous savons tous que, sans cotisants, la Sécurité Sociale n'existerait pas. L'avantage, c'est qu'en soutenant cette action, non seulement vous contribuez à offrir un avenir à des œuvres qui n'en ont aucun, mais en plus, vous pouvez défiscaliser ces «cotisations» de vos impôts.**

# LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES À L'OEUVRE



Sophie de Jousseineau - Photographie d'Adrien Naulet

Pourquoi ? Parce que sans cette intervention gracieuse, les œuvres n'auraient jamais été restaurées par quiconque, par manque de financements, et surtout parce que les artisans qui offrent leur « geste » le font sur la base du volontariat, et que nous n'obligeons personne à participer. D'ailleurs, c'est une restauratrice de tableaux qui est à l'origine d' «Un Geste à l'Édifice».

Aujourd'hui, nous aimerions développer ce dispositif afin de permettre à un grand nombre de communes d'en bénéficier. Mais pour cela, il nous faut pouvoir financer le matériel et les fournitures nécessaires aux restaurations, car nos professionnels bénévoles offrent déjà leur temps et leur savoir-faire. Il est délicat de leur demander d'assumer les frais, ce qu'ils ont tout de même fait jusqu'à présent.

# QUELQUES RESTAURATIONS DANS LE CADRE D'UN GESTE À L'EDIFICE...



## “L'Assomption de la Vierge” d'après Nicolas Poussin

Église Notre-Dame de  
Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-  
Maritime).

Restauration réalisée par  
Angélique Demeersseman.

## Statue de Saint Roch

Église Saint-Pierre-du-Lieroult à  
Saint-Pierre-lès-Elbeuf  
(Seine-Maritime).

Restauration réalisée par Sabine  
de Freitas - Conservatoire Muro  
Dell'Arte.



## “La Nativité”

Église Notre-Dame à Mesnil-Esnard  
(Seine-Maritime)

Restauration réalisée par Sophie de  
Joussineau et Véronique Moreau.

## Restauration du calvaire de Maintru

Chapelle Saint-Martin de Maintru à Osmoy-Saint-Valéry (Seine-Maritime).

Restauration effectuée par l'entreprise Bâtitseurs d'Aôtefois.



## Restauration du Baptistère et création d'un piétement pour accueillir la cuve baptismale

Église Saint-Pierre-du-Lieroult à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime).

Restauration réalisée par l'Atelier des Cœuvriers de l'Art Royal.

## “L'Assomption de la Vierge”

Église de Lurcy-Lévis (Allier).

Restauration réalisée par Sophie de Jousineau et Osanne Darantière.



# LA COMMISSION NATIONALE DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE



Le but premier de cette commission est de rassembler un grand nombre d'acteurs, qu'ils soient professionnels du patrimoine, historiens, juristes, représentants institutionnels, représentants associatifs, ou simples citoyens, ayant pour dénominateur commun le sens de l'engagement et du devoir de mémoire. Les actions menées sont des actions de terrain (restauration, entretien, inventaires...), mais la commission se veut également force de propositions auprès des élus et des institutions.



LE  
GESTE  
D'OR

"La commission nationale de sauvegarde du patrimoine funéraire" a été élu "Care" d'argent 2022

## SOUTENIR CETTE INITIATIVE

Toutes nos interventions se font à titre gracieux, car nous savons pertinemment que les communes n'ont pas les budgets nécessaires pour valoriser et restaurer leur patrimoine funéraire, qu'il soit civil et même militaire. Il en est de même pour les sépultures privées, quand celles-ci représentent un intérêt historique ou architectural majeur. Nous comptons donc sur le mécénat pour nous permettre de restaurer les tombes qui nous seront confiées: mécénat d'entreprise, mécénat privé ou mécénat de compétences. Nos chantiers sont réalisés par des professionnels, mais nous souhaitons également mettre en place de nombreux chantiers bénévoles ou, quand cela sera possible, des chantiers d'insertion. Enfin, nous souhaitons développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics, afin qu'ils comprennent l'importance de ce patrimoine, et qu'ils contribuent à son avenir.



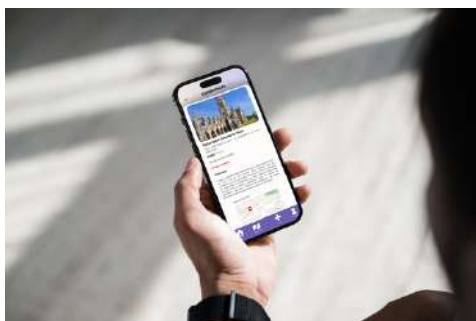
# PATRIMAPP



Urgences Patrimoine s'est donnée pour mission de préserver le patrimoine en luttant contre les démolitions et l'abandon. Aujourd'hui, nous sommes ravis de vous présenter PatrimApp, l'application mobile participative que nous avons développée pour continuer cette mission.

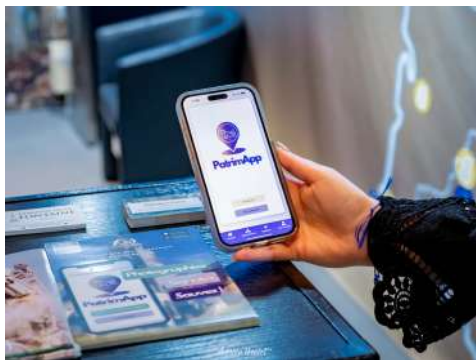
Comment ça marche?

**C'est très simple : Photographiez, Signalez, Sauvez ! Partagez avec nous un patrimoine en danger, photographiez le et envoyez-nous votre signalement ! Urgences Patrimoine fera le nécessaire pour le sauver et lui offrir un avenir !**



## Carte Interactive de la France

Explorez une carte détaillée de la France, ponctuée de marqueurs représentant les sites patrimoniaux en péril que vous aurez signalés. Avec notre technologie de géolocalisation, découvrez les trésors culturels de votre région et signalez facilement ceux qui nécessitent une intervention urgente. Grâce à cela, vous aiderez Urgences Patrimoine dans sa difficile lutte pour la sauvegarde du patrimoine.



## Suivi en Temps Réel

Restez informé de l'évolution des sites signalés. PatrimApp vous permet de suivre chaque étape du processus, des premiers signalements à la sauvegarde réussie. Soyez un témoin de l'impact positif que vous créez.

## Inventaire Participatif

Ajoutez votre contribution à notre inventaire collectif du patrimoine. Téléchargez des photos, des informations détaillées et des anecdotes pour créer un héritage numérique pour les générations futures.

# LA GAZETTE DU PATRIMOINE

Le premier vecteur de succès pour la sauvegarde d'un patrimoine en péril est de le rendre visible. C'est ce que nous faisons grâce à notre média en ligne créé en janvier 2020 : La Gazette du Patrimoine.

Accessibles gratuitement, tous nos articles permettent de diffuser des informations, claires et objectives, auprès de tous ceux qui s'intéressent à cette cause. Grâce aux alertes et aux informations diffusées dans La Gazette du Patrimoine, nous avons permis de mettre en lumière des dizaines de projets de sauvegarde, mais aussi de nombreux combats. Sans aucune communication payante pour booster notre visibilité comme il est fréquent de le faire, nous réunissons chaque mois plus de 70.000 lecteurs.

**« Rendre visible l'invisible » pourrait être notre devise, car il suffit parfois d'un coup de « Gazette magique» pour résoudre un problème, permettre la victoire contre un déni de patrimoine ou, tout simplement, permettre un relais dans la presse nationale.**



Photographie par  
Adrien Naulet



# NOS MISSIONS



## ALERTER

Grâce en particulier à notre média en ligne La Gazette du Patrimoine et, bien évidemment, grâce à notre présence sur les réseaux sociaux, nous donnons de la visibilité à des causes ou des actions qui passent souvent inaperçues.



## AGIR

Actions en justice, pétitions, conseils auprès des porteurs de projets, souscriptions, mécénat de compétences...  
Nous mettons tout en œuvre pour offrir un avenir au patrimoine.



## MOBILISER

Au-delà du cercle de l'association, nous avons su mobiliser les talents et les énergies prêts à agir concrètement pour la sauvegarde du patrimoine.



## SOUTENIR

Nous accompagnons tous les porteurs de projets dans leurs démarches. Nous leurs offrons nos conseils, notre visibilité, mais surtout notre écoute.

# SOUTENEZ NOS ACTIONS

S'il est important de soutenir financièrement les fleurons du patrimoine national, tels que Versailles, Chambord ou Fontainebleau, il devient urgent de se mobiliser pour le «petit patrimoine» des territoires — ou ce que nous appelons aussi **«patrimoine de proximité»**.

**Chaque commune de France abrite les témoins de notre histoire collective**, et il est de **notre devoir d'offrir un avenir** à ces fragiles patrimoines, parfois menacés de démolition ou souvent abandonnés, et dans l'attente d'entretien ou de réfection. Urgences Patrimoine s'est engagée depuis de **nombreuses années contre la déshérence de ce patrimoine de proximité**.

Nous en appelons à toutes les entreprises qui encouragent le Made In France et dont le patrimoine et sa sauvegarde font partie de leurs valeurs à soutenir nos actions de défense du patrimoine des territoires.

# DEVENEZ MÉCÈNE

Soutenir nos actions, c'est agir concrètement pour l'avenir du patrimoine commun et permettre sa transmission aux générations futures.

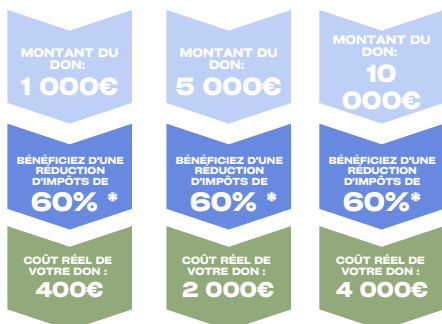
## DÉFISCALISEZ, MAIS PAS QUE

Même si être mécène permet des avantages fiscaux, en faisant un don à Urgences Patrimoine, vous contribuez à soutenir une structure libre et indépendante, qui ne bénéficie d'aucune subvention publique.

En tant que mécène, nous soutenir vous permettra de suivre nos actions et de vous impliquer dans nos projets. Votre don servira exclusivement la cause, et ne servira en aucun cas à financer des frais de fonctionnement exorbitants.

Au titre de mécène, vous avez bien évidemment le choix de nous soutenir de façon assumée ou en toute discrétion.

## LE COÛT RÉEL DE VOTRE DON



# CENT PIERRES À L'ÉDIFICE

Inspirée par l'idéal de la préservation patrimoniale, notre initiative « Cent Pierres à l'Édifice » vous convie à jouer un rôle essentiel dans la sauvegarde de ce qui fait notre identité. Parce que nous sommes conscients de l'importance de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous cherchons à mobiliser votre générosité pour agir à travers tous les territoires et pour tous les patrimoines.

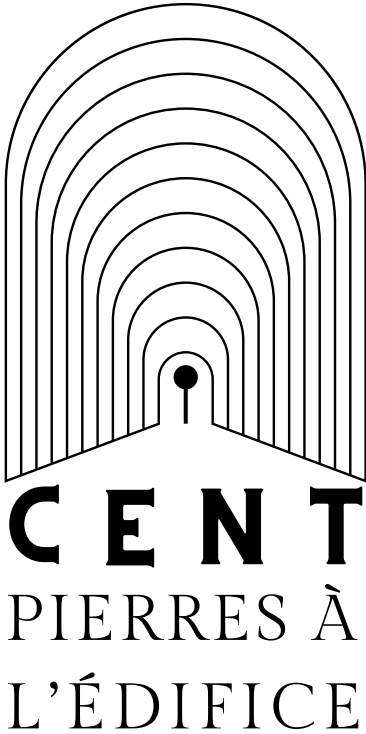
Nous croyons fermement que l'engagement envers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un pilier essentiel de tout progrès durable. En rejoignant « Cent Pierres à l'Édifice », vous renforcez votre démarche RSE en participant activement à des initiatives qui transcendent les frontières du monde des affaires et qui contribuent positivement à la société.

## 1000 EUROS POUR TOUT CHANGER

En faisant un don de 1000 euros, votre entreprise devient une pierre essentielle dans la construction de l'avenir de notre patrimoine. Chaque euro investi a un impact significatif sur la préservation et la transmission de notre histoire, ainsi que sur la revitalisation de nos territoires.



Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à rechercher des actions qui insufflent un sens profond à leur activité, suscitant la fierté de leurs salariés. En devenant une « Pierre à l'Édifice », votre entreprise peut :



- **Fédérer vos parties prenantes autour de projets significatifs** : notre initiative offre l'opportunité de rallier vos collaborateurs, clients et partenaires autour de projets locaux, durables et unificateurs, et qui laisseront une empreinte positive dans chaque région.
- **Bénéficier d'une réduction d'impôt** : votre générosité envers « Cent Pierres à l'Édifice » n'est pas seulement un acte altruiste ; elle offre également à votre entreprise une déduction fiscale de 60%, renforçant ainsi votre engagement envers la cause patrimoniale. Ainsi, votre don initial de 1000 euros ne vous coûtera que 400 euros.
- **Renforcer son image en adéquation avec ses valeurs** : en devenant une « Pierre à l'Édifice », votre entreprise associe son nom à des projets de préservation et de transmission, tout en renforçant son image de manière positive et durable.
- **S'engager en faveur de projets de restauration ayant un impact territorial** : votre soutien contribuera directement à des projets de restauration qui redynamiseront nos régions, favorisant l'attractivité et le dynamisme économique local.

# ÊTRE MÉCÈNE D'URGENCES PATRIMOINE C'EST SOUTENIR



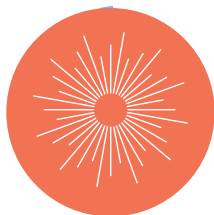
## L'ÉCOLOGIE

Car réhabiliter l'existant, c'est réduire de façon considérable les déchets générés par les chantiers de démolition.



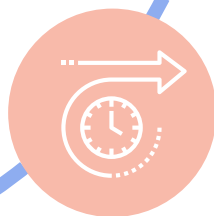
## LA TRANSMISSION

Car transmettre aux générations futures les témoins de notre histoire collective est déterminant pour l'avenir de notre culture.



## LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Car le Patrimoine, même le plus modeste, est un marqueur fort de l'identité d'un territoire, le préserver contribue à son attractivité.



## L'AVENIR

Car la France doit rester la première destination touristique mondiale si elle veut préserver son économie. Aucun touriste ne souhaite visiter des parkings ou des zones commerciales.



## UNE DÉMARCHÉ ÉTHIQUE

Car Urgences Patrimoine n'a jamais souhaité faire de la cause du Patrimoine un business. Être au service du Patrimoine et lui offrir un bel avenir est notre unique objectif.

# **NOUS CONTACTER**

## **Présidence:**

**Alexandra Sobczak-Romanski  
Château du Parc  
1234 rue de Louviers  
76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf**

**ou**

## **Communication:**

**Aurélie Benedetto-Charles  
131 avenue de Portsall  
29830 Ploudalmézeau**

[urgences.patrimoine@gmail.com](mailto:urgences.patrimoine@gmail.com)

**ACCÈDEZ À NOS  
RÉSEAUX !**



# URGENCES PATRIMOINE

[urgencespatrimoine.fr](http://urgencespatrimoine.fr)

[lagazettedupatrimoine.fr](http://lagazettedupatrimoine.fr)

[patrimoinefuneraire.fr](http://patrimoinefuneraire.fr)

**SOUTENEZ NOS ACTIONS !**

**“LE PATRIMOINE NE PEUT  
PAS LUTTER, ENSEMBLE,  
NOUS POUVONS.”**